

pas d'une situation récente et, dans ces conditions, il nous a semblé nécessaire d'adopter des mesures de recouvrement.

M. Baldwin: Monsieur l'Orateur, j'ai une question supplémentaire. Si le ministre ne veut pas agir pour des motifs de pitié et d'équité, envisage-t-il de prendre des mesures, à la lumière de la Conférence sur les perspectives économiques de l'Ouest, et de veiller à ce que l'on cesse de harceler et de tourmenter les agriculteurs qui ne peuvent pas payer leurs factures pour des raisons indépendantes de leur volonté.

M. l'Orateur: A l'ordre. Le député sait qu'une question ainsi formulée n'est pas recevable.

* * *

L'ASSURANCE-CHÔMAGE

LA QUESTION DU PRÉLÈVEMENT DE FONDS DU COMPTE EN BANQUE POUR L'ACQUITTEMENT D'UNE DETTE DU TITULAIRE—LA DATE DE LA MISE AU COURANT DU MINISTRE

M. Terry O'Connor (Halton): Monsieur l'Orateur, j'ai une question à poser au ministre de la Main-d'œuvre et de l'Immigration. Étant donné que le ministre a déclaré lundi dernier qu'il ne savait pas que la Commission d'assurance-chômage saisissait des comptes en banque pour recouvrer les paiements en trop qu'elle a effectués, et étant donné que j'avais écrit au ministre, le 27 février, en lui parlant d'un cas où \$490 avaient été soutirés de cette façon, que le ministre avait accusé réception de ma lettre et déclaré que ces mesures étaient nécessaires, est-il prêt à admettre maintenant qu'il était au courant de ces méthodes déplorable et qu'il les approuvait tacitement?

M. l'Orateur: La question du député est de toute évidence contraire au Règlement. Le député voudra peut-être poser une autre question mais sa question ainsi formulée est irrecevable.

M. O'Connor: Monsieur l'Orateur, le ministre n'était-il pas au courant le 27 février de cette année de ce qu'il a démenti avoir connu lundi de cette semaine?

L'hon. Robert K. Andras (ministre de la Main-d'œuvre et de l'Immigration): Monsieur l'Orateur, j'ai parlé d'un cas précis que le député de Wellington, je crois, m'avait transmis et qu'il a, par la suite, discuté en détail avec moi. J'ai dit que je ne connaissais pas les détails et que je voulais des preuves. J'étudie cette pratique pour voir si l'on peut faire quelque chose. Je veux regarder dans la loi quels sont les pouvoirs et les obligations. Je ne cherche pas d'excuses pour cette pratique et s'il est une façon de changer cette politique, je le ferai.

M. O'Connor: Monsieur l'Orateur, le ministre a-t-il obtenu l'opinion du ministre de la Justice au sujet de la légalité de cette pratique avant d'obtenir un jugement pour le montant qui serait dû.

M. Andras: Monsieur l'Orateur, cela se fera quand nous déterminerons ce qu'il faut faire.

Questions orales

LES PÊCHES

LA DESTRUCTION DE SAUMONS LORS DE L'ÉTIQUETAGE—LA GRANDEUR DES MAILLES DES FILETS

M. R. Gordon L. Fairweather (Fundy-Royal): Monsieur l'Orateur, j'ai une question pour le ministre de l'Environnement et des Pêches. Je lui en ai donné avis. Les agents fédéraux des pêches du Nouveau-Brunswick ont-ils, comme on l'affirme, enterré des centaines de saumons de l'Atlantique tués au cours du programme d'étiquetage du poisson et les fonctionnaires utilisent-ils pour les nasses des filets de taille approuvée afin que le saumon puisse survivre?

L'hon. Jack Davis (ministre de l'Environnement): Monsieur l'Orateur, la réponse est qu'environ une douzaine de saumons ont été enterrés. Cela s'est passé lorsque neuf cents poissons ont été attrapés dans ces nasses, comptés et relâchés. Les mailles des filets sont conformes au règlement et, à ce que nous avons pu voir, l'opération a été effectuée comme elle l'a toujours été pendant des années.

* * *

[Français]

LES JEUNES

MENTION RELATIVE À LA RECONDUCTION DU PROGRAMME «PERSPECTIVES-JEUNESSE»

M. Henry Latulippe (Compton): Monsieur le président, je désire poser une question à l'honorable secrétaire d'État.

Le programme «Perspectives-Jeunesse» continuera-t-il d'être subventionné pour les années à venir et y affectera-t-on des crédits supplémentaires?

[Traduction]

L'hon. James Hugh Faulkner (secrétaire d'État): Cette question, monsieur l'Orateur, fait actuellement l'objet d'un examen.

* * *

LES COALITIONS

LA COLLUSION ENTRE COMPAGNIES PÉTROLIÈRES—DEMANDE D'ENQUÊTE

M. Bill Knight (Assiniboia): Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse au ministre de la Consommation et des Corporations. Comme la Federal Trade Commission des États-Unis a déclaré que les grandes compagnies pétrolières américaines ont réalisé des bénéfices et des revenus d'investissements nettement supérieurs à ceux qu'elles obtiendraient dans un système de juste concurrence, le ministre peut-il dire à la Chambre s'il a l'intention d'ordonner une enquête sur les mêmes sociétés établies au Canada qui dupent les consommateurs?

● (1530)

L'hon. Herb Gray (ministre de la Consommation et des Corporations): Monsieur l'Orateur, j'ai déjà dit à la Chambre qu'à la suite de la plainte que l'Association des consommateurs du Canada a faite en vertu de l'article 7 de la loi sur les enquêtes relatives aux coalitions, le directeur de la direction des coalitions a fait une enquête officielle sur l'industrie pétrolière.